Arrondissement de Sens

MAIRIE DE PAROY-SUR-THOLON 89300

 $Tel: 03.86.91.02.87\\ mairie-paroysurtholon@wanadoo.fr$

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

A compter du 1^{er} janvier 2023

Demandeurs	Tarifs applicables du au	Durée	Qté / Tarifs
Associations de Paroy	uu uu	½ journée gratuite par an	2
et écoles du RPI		½ journée payante	50 €
		1 jour	100 €
		2 jours	130 €
Associations extérieures	lundi au vendredi	1 soir pour réunion	50 €
	lundi au jeudi	1 soir pour repas	60 €
	vendredi + WE	1 jour	140 €
	vendredi + WE	2 jours	210 €
Habitants de Paroy	lundi au jeudi	1 soir	50 €
et personnel communal	vendredi + WE	1 jour	120 €
	vendredi + WE	2 jours	160 €
	vendredi + WE	3 jours	200 €
Habitants extérieurs	lundi au jeudi	1 soir	70 €
	vendredi + WE	1 jour	200 €
	vendredi + WE	2 jours	250 €
	vendredi + WE	3 jours	330 €
Caution			800 €
Forfait ménage	Suite aux états des lieux non satisfaisant		200 €